



## Déclaration liminaire à la CAPC n°5 du 8 avril 2014

**Monsieur le Président,**

Nous sommes réunis ce jour pour le premier mouvement de mutations des catégories B de cette année 2014.

**C'est dans un contexte difficile de conflit social en douane que vous réunissez cette CAPC.**

Nous rappellerons, car ces chiffres sont importants, que le 20 mars 2014, 2500 douaniers ont manifesté dans les rues de la capitale. Ainsi, près de la moitié des agents de la DGDDI étaient en grève ce jour-là ! Ce taux historique de grévistes reflète, une nouvelle fois (mais allez-vous enfin l'entendre ?):

### **La démonstration du rejet du Projet Stratégique Douanier 2018 !**

Depuis le rassemblement du 6 décembre 2012 à Evry, et suite au succès de nos **Etats Généraux** de septembre 2013, les douaniers affirment haut et fort, au travers des différentes actions, par des articles dans la presse, lors de rencontres avec les élus de la République mais aussi en distribuant des tracts aux citoyens, leur attachement au service public douanier de proximité.

Malgré la grogne et le mécontentement, notre Ministère et notre Administration continuent à faire la sourde oreille, à l'image du communiqué adressé aux agents le lendemain du « **Printemps Douanier** » par la Directrice Générale.

Comment qualifier les propos de Mme Croquevieille, qui répond accompagnement social, santé au travail et passerelles, à des douaniers furieux de voir leurs métiers sacrifiés, sur l'autel du dogme néolibéral ?

**Nous, représentants élus du syndicat CGT des Douanes, sommes convaincus de l'utilité économique, sociale et environnementale de la Douane française et continuons, en conséquence, d'exiger un moratoire sur les suppressions d'emplois.**

**Qu'en pensez vous ?**

Par ailleurs, en ce qui concerne l'ordre du jour de cette CAPC, nous ne pouvons que nous inquiéter, dans ce contexte délétère de suppressions d'emplois et de futures concentrations régionales voire interrégionales de services, de la possibilité pour nos collègues de muter de façon assumée et choisie !

Monsieur le Président, on nous rebat les oreilles dans les médias sur la mobilité des fonctionnaires qui serait un « Eldorado » que nous refuserions ? Cette mobilité reste cependant source d'évolution et de progression dans la « carrière » des agents par le bénéfice personnel et professionnel qu'elle procure.

### **Cette mobilité sera-t-elle encore assurée dans les années à venir ?**

Au vu des mouvements que nous constatons depuis quelques années, la CGT en doute ! Avez-vous le courage de l'expliquer aux collègues qui croient également en de soit-disant passerelles vers un ministère qui rend 2000 emplois par an quand on en rend 400 !

Représentant de la Direction Générale, serez vous en capacité de promettre aux agents de VOTRE administration, un avenir exempt de renoncement, de compromis ?

Vous ne semblez être qu'à l'écoute d'une doctrine libérale, mêlant flexibilité à **l'abandon des missions régaliennes** ...nous vous rappelons qu'au delà de votre engagement pour votre République vous êtes au service de vos concitoyens ...c'est là une vision d'avenir ...

Choisir c'est décider ... Il nous semble que vous vous en remettiez à votre libre (échange) arbitre .....

Les élus en CAPC n°5

Michel Laurent Josianne Soula Marjorie Falconetti  
Françoise Raynaud  
Ludovic Hebert Jérôme Camberlin  
Anne Azoulay Fravel Mathieu Delac